



Fonds du Canada pour les magazines (FCM) Aide au développement de l'industrie (ADI) **Liste de vérification – Annexe D**

La liste de vérification doit accompagner le formulaire de demande et les documents nécessaires.
Conservez une copie de la demande complète dans vos dossiers.

Une demande complète comprend :

a) Information sur l'association (cochez S.V.P.)

- 1. Les statuts constitutifs et la charte (ou l'acte constitutif et les règlements administratifs) de l'association
- 2. La liste des membres du conseil d'administration ainsi que la liste des membres de l'association
- 3. Le plus récent rapport annuel des activités de l'association
- 4. Les états financiers les plus récents de l'association
- 5. Une résolution du conseil d'administration appuyant le projet

b) Information sur le projet (cochez S.V.P.)

- 1. Le formulaire FCM-ADI Demande de financement rempli, signé et daté (voir Annexe A)
- 2. La proposition de projet incluant les formulaires du budget du projet (voir Annexes B et C)
- 3. Des copies de documents confirmant les sources de financement, les contributions (en espèces et en nature) et le travail bénévole relié au projet (s'il y a lieu)
- 4. Des copies de lettres d'appui de la part des membres et représentants provenant d'autres secteurs de l'industrie canadienne de l'édition des magazines et des périodiques (le cas échéant)
- 5. Les curriculum vitæ des consultants qui seront embauchés dans le cadre du projet (le cas échéant)

(also available in English)